UNIVERSITÉ DE LA RÉUNION

DELIBERATION n° 2022-78

portant approbation des conventions – contrats – accords-cadres recherche et hors recherche ne relevant pas de la délégation de pouvoir octroyée au Président

Point inscrit à l'ordre du jour n° 11

Conseil d'administration du 15 septembre 2022

Vu le Code de l'éducation, notamment les articles L. 712-3 et R. 719-90 ;
Vu les Statuts de l'Université de La Réunion ;
Vu l'avis de la Commission de la recherche en date du 13 septembre 2022.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'administration **approuvent les conventions recherche, ci-dessous** :

- La Commission Européenne : Convention de subvention Opération : "centRe of Excellence in AerosoL remote renslng technology and Science in The Indian oCean" (REALISTIC) ;
- La Commission Européenne : Convention de subvention Opération : "Improving research and innovation to achieve a massive integration of solar renewables " (TWINSOLAR).

Le récapitulatif est annexé.

Résultat du vote						
Vote	électronique					
Nombre de membres présents ou représentés au moment du vote :				32		
N'ayant pas pris au vote				1		
Nombre de voix	pour	31	contre	0	abstention(s)	0

Fait à Saint-Denis le 26 septembre 2022
Le Président de l'Université de La Réunion

UNIVERSITÉ DE LA RÉUNION DAJ

Professeur Frédéric MIRANVILLE

Transmis à la Rectrice de la Région académique de La Réunion, Chancelière des universités le 27 SEP. 2022

Publié au *Recueil des actes administratifs* de l'Université de La Réunion, le 27 SEP. 2022

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 15 septembre 2022

CONVENTIONS RECHERCHE
pour approbation

	Au crédit de l'Université de La Réunion (HT)	Au débit de l'Université de La Réunion (HT)
Résultats	3 982 624,75 €	0,00 €

nombre de contrats : 2

N°	Parties contractantes	Objet	Laboratoire concerné	Durée (mois)	Date début convention	Date fin convention	Au crédit de l'Université de La Réunion (HT)	Au débit de l'Université de La Réunion (HT)	Observations
AVEC INCIDENCE FINANCIERE									
1	Commission Européenne Université de La Réunion	CONVENTION DE SUBVENTION, Opération : "centRe of Excellence in AerosoL remote rensIng technology and Science in The Indian oCean" (REALISTIC), Porteur : Valentin Duflot, Financement : Horizon Europe	LACy	60	1/1/2023	31/12/2028	2 494 375,00 €		
2	Commission Européenne Université de La Réunion	CONVENTION DE SUBVENTION N°101076447, Opération : "Improving research and innovation to achieve a massive integration of solar renewables " (TWINSOLAR), Porteur : Mathieu David, Financement : Horizon Europe	PIMENT	36	1/9/2022	31/8/2025	1 488 249,75 €		L'UR est coordinatrice du projet. Son budget affecté dans le cadre du projet est de 713 125.00 €. Le restant du budget sera transféré aux partenaires Fraunhofer (257 868,75 €), DTU (251 250,00 €), NEXA (97 256 €) et CPMR (168 750 €) selon les règles européennes de financement. Lors de la signature du contrat de financement, l'UR et le consortium reçoivent 80 % du financement, c'est-à-dire : 1 190 599,80 €

Le Président de l'Université de La Réunion

UNIVERSITÉ DE LA RÉUNION

Pr. Frédéric MIRANVILLE

Approuvé par le Conseil d'Administration
dans sa séance du 15 SEP 2022